

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	30-04-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	15-10-2025
A propos du poste :	

le décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière

le décret n°2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

l'arrêté du 26 août 1991 modifié fixant la composition du jury des concours sur titres prévu à l'article 3 du décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière

l'arrêté du 1er août 1996 relatif aux titres exigés pour l'accès aux concours sur titres de psychologue de la fonction publique hospitalière

l'arrêté du 10 janvier 2008 fixant la liste des diplômes ouvrant accès aux concours sur titres organisés pour le recrutement des psychologues de la fonction publique hospitalière

l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER Vauclaire 24700 MONTPON
Ville :	24700 Montpon-Ménéstérol
Site Web :	http://www.ch-vauclaire.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	15-09-2025
Conditions de candidature :	

Article 2 : Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

1° - De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

a - soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie

b - soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du 19 mai 2006 du ministre chargé de l'enseignement supérieur

c - soit d'un des titres figurant par arrêté du 1er août 1996

2° - De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel

3° - Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'institut catholique de Paris

4° - De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2°

5° - D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionné au 1° et au 2°

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- Copie du diplôme

Mail pour l'envoi des candidatures :

nelly.simonnet@ch-vaucloire.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER VAUCLAIRE
RESSOURCES HUMAINES
A l'attention de Nelly SIMONNET
1, Allée Nelson Mandéla
24700 MONTPON MENESTEROL